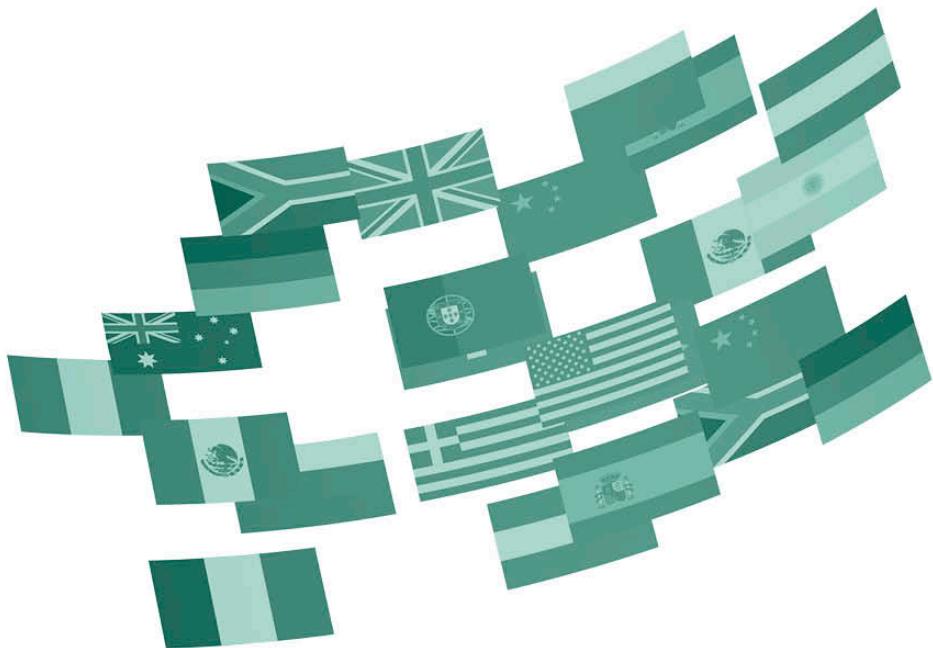


Se former à la didactique des langues



Paola Bertocchini
Edvige Costanzo
Christian Puren


ellipses poche

UNITÉ 1

Les objectifs généraux

1. Travailler sur ses opinions et représentations

1.1 Questionnaire

1.1.1 Quels doivent être les objectifs premiers de l'enseignement scolaire de toutes les matières ?

- selon l'institution (I) ;
- selon les élèves (E) ;
- selon les parents d'élèves (P) ;
- selon vous-même (M).

(Cochez les cases correspondantes ou inscrivez-y des numéros d'ordre.)

I E P M

- donner une formation générale de base à tous les élèves indistinctement ;
- faire de chaque élève un citoyen actif et responsable ;
- donner aux élèves les moyens d'obtenir le baccalauréat ;
- préparer le plus spécifiquement possible chacun des élèves à l'exercice de son futur métier ;
- former le plus rapidement possible les élèves à être des apprenants autonomes ;
- favoriser l'épanouissement personnel de chaque élève.

autre(s) choix, et pourquoi ? :

1.1.2 Classez de 1 à 3, par ordre d'importance, les trois grands types d'objectifs généraux d'enseignement qui sont traditionnellement assignés à l'enseignement scolaire des langues en France :

I E P M

- langagier (connaissance/maîtrise de la langue étrangère) ;
- culturel (connaissance/maîtrise de la culture étrangère) ;
- formatif (formation intellectuelle, éthique et esthétique).

N.B. La culture en tant que compétence est traitée dans l'unité 4, « L'enseignement/apprentissage de la culture », pp.52-66.

1.1.3 Quel est selon vous le niveau que l'on doit se fixer dans la poursuite de l'objectif langagier ? (*Cochez les cases correspondantes ou inscrivez-y des numéros d'ordre.*)

I E P M

- l'acquisition des seules bases de la langue standard, qui permettront par la suite, à ceux qui en auront besoin, d'achever eux-mêmes leur apprentissage après leur sortie du système scolaire en acquérant alors rapidement une compétence effective de communication (éventuellement spécialisée en fonction de leur métier) ;
- l'acquisition effective par tous les élèves, en fin de scolarité, d'une compétence effective de communication en langue.

1.1.4 Les objectifs suivants doivent-ils faire partie selon vous des objectifs généraux de l'enseignement scolaire de votre langue étrangère¹ ? (*Cochez les cases correspondantes ou inscrivez-y des numéros d'ordre.*)

I E P M

- une meilleure connaissance/maîtrise de la langue française ;
- une meilleure connaissance/maîtrise de la culture française ;
- une « compétence langagière générale » (intérêt pour d'autres langues étrangères et capacité à les apprendre plus facilement) ;
- une « compétence culturelle générale » (intérêt pour découvrir d'autres cultures étrangères et capacité à mieux les comprendre).

1.1.5 On dit souvent que les élèves ne peuvent pas avoir d'objectifs personnels en langue parce qu'ils n'ont pas de véritables besoins langagiers. Partagez-vous cet avis ?

- oui non

Pourquoi ? :

1.1.6 Quel type de culture étrangère doit être selon vous privilégié ? (*Cochez les cases correspondantes ou inscrivez-y des numéros d'ordre.*)

- la culture dite « savante », celle qui apparaît à travers les réalisations artistiques, intellectuelles, scientifiques, techniques, économiques, institutionnelles... ;
- la culture dite « anthropologique », celle qui apparaît à travers la vie quotidienne de tous les gens du pays ;
- la culture commune aux jeunes de l'âge des élèves ;
- tous faits culturels susceptibles de motiver les élèves.

Pourquoi ? :

1.1.7 L'objectif général visé pour la fin du cursus (en fin de classe terminale) doit être :

– que les élèves soient capables de se comporter linguistiquement comme des natifs

- oui non

Pourquoi ? :

– que les élèves soient capables de se comporter culturellement comme des natifs

- oui non

Pourquoi ? :

1. Il s'agit de la langue que vous enseignez ou que vous allez enseigner en tant que langue étrangère (même s'il s'agit pour vous de votre langue maternelle).

1.1.8 De la poursuite de quel(s) objectif(s) général (/généraux) considérez-vous que l'enseignant est le plus responsable personnellement ? (*Cochez les cases correspondantes ou inscrivez-y des numéros d'ordre*)

- permettre aux élèves qui veulent vraiment travailler d'aller le plus loin possible ;
- permettre à un maximum d'élèves d'avoir une bonne moyenne en fin d'année et de passer dans la classe supérieure, d'avoir une bonne note au baccalauréat ;
- permettre à chaque élève d'aller à son rythme et d'apprendre à la mesure de sa motivation et de ses moyens ;
- couvrir le programme officiel ;
- permettre aux élèves les plus faibles de se remettre à niveau ;
- autre(s) choix, et pourquoi ? :

1.1.9 Considérez-vous que les objectifs généraux concernant l'enseignement de votre langue étrangère sont relativement spécifiques par rapport à l'enseignement d'autres langues étrangères ?

oui non

Si oui, en quoi ? :

1.1.10 Les deux stratégies suivantes ont été et sont encore utilisées selon les différentes langues. Laquelle vous semble préférable pour votre langue étrangère ? (*Cochez la case correspondante*.)

- mettre l'accent en premier cycle sur l'enseignement de la langue, et limiter les spécificités culturelles étrangères en commençant par des contenus familiers aux élèves (la famille, les amis, l'école, les vacances, le sport...) ; cela implique l'utilisation de dialogues ou de textes fabriqués ;
- ne pas séparer dès le premier cycle l'enseignement de la langue et le contact avec les spécificités culturelles ; cela implique l'utilisation la plus précoce possible de textes authentiques, et le recours plus ou moins systématique à la langue source en classe.

Pourquoi ? :

1.1.11 Faites la liste la plus exhaustive possible des composantes qui vous semblent être celles de chacun des objectifs généraux suivants : formation intellectuelle, formation éthique. (*corrige p. 176*)

1.2 Étude de cas

Lisez le texte ci-dessous, puis faites les activités proposées à la suite.

La différence : pourquoi ? pour quoi ?

Mon intervention sera d'ordre général et portera sur les deux extrémités de la problématique : le **pourquoi**, c'est-à-dire les raisons qui peuvent conduire à des différences didactiques entre langues et pays ; le **pour quoi**, c'est-à-dire ce à quoi ces différences peuvent servir. [...]

Je prendrai l'exemple de l'enseignement précoce¹, déterminant pour l'Europe d'aujourd'hui et de demain. Si l'on veut réellement, comme on le déclare, aller vers une multiplication du nombre des

1 « enseignement précoce » : il s'agit de l'enseignement appelé officiellement « d'initiation à une langue étrangère » (E.I.L.E.), théoriquement en voie de généralisation en France du CM1 au CE2, soit pendant les quatre années précédant l'entrée en classe de 6^e.

langues que chaque apprenant aborde à l'école, il faut absolument faire en sorte que celui-ci puisse réaliser des économies d'investissements et d'efforts. Ceci est possible de deux manières :

- a) En fixant des objectifs variables selon les langues. Ainsi, pour prendre un profil moyen d'élève, une langue (pas forcément la langue dominante) devrait être enseignée dans tous ses aspects (compréhension, expression, culture...); une deuxième langue serait enseignée principalement en compréhension (sans négliger pour autant la culture); pour une troisième langue, on choisirait une langue parente de la langue maternelle ou de l'une des deux langues déjà enseignées, et on s'appuierait sur cette langue pour développer de manière systématique la compréhension tant écrite qu'orale de cette troisième langue. Il y aurait là des justifications fondées pour des approches didactiques significativement différentes.
- b) En créant une « synergie » entre les différents apprentissages linguistiques, de telle manière que l'apprentissage d'une langue aide à l'apprentissage de l'autre. Il faudrait pour cela, en particulier :
 - que l'un des objectifs explicites de l'enseignement de chaque langue soit de contribuer au développement d'une aptitude générale à apprendre les langues ;
 - que l'élève soit entraîné à se servir des savoirs et savoir-faire acquis dans ses apprentissages linguistiques antérieurs, y compris celui de sa langue maternelle ;
 - que par conséquent soit menée à bien une harmonisation des terminologies, en particulier grammaticales ;
 - que l'apprentissage se fasse « les yeux ouverts », c'est-à-dire en menant constamment une réflexion non seulement sur la langue elle-même, mais aussi sur la manière dont on l'apprend.

On voit clairement comment des choix relevant de la politique linguistique – ici le choix du pluralisme – peuvent toucher le cœur même de la didactique, à savoir les objectifs, les contenus et la méthodologie. Face à l'exigence de pluralisme linguistique dans la société et à l'école, il faut choisir entre augmenter le volume global d'efforts accordés à une ou au maximum deux langues, et augmenter le nombre des langues. A mon avis, toutes les mesures qui, aujourd'hui, iraient dans la première direction seraient déjà en retard d'un train par rapport à l'évolution des sociétés européennes.

Candelier Michel, 1996, *Le Polyglotte*, Paris, APLV, n° 25, mai
(Supplément aux *Langues modernes*, n° 1), p.6.

1. Quel est selon l'auteur l'objectif primordial de l'enseignement/apprentissage des langues vivantes si l'on se situe sur le terrain du projet politique de l'Union Européenne ? :
.....
2. Quelles sont les conséquences de la prise en compte de cet objectif politique primordial sur l'enseignement scolaire des langues, à savoir :
 - a) sur ses objectifs :
 - b) sur ses contenus :
 - c) sur sa méthodologie ? :

(corrigé p. 176)

2. Analyser les instructions officielles

2.1

Les objectifs généraux officiels de l'enseignement scolaire français des langues vivantes étaient définis ainsi en 1985 et 1987 :

– en 1985 pour le premier cycle

L'enseignement des langues vivantes étrangères a des objectifs linguistiques, culturels, intellectuels. Il contribue aussi, de manière spécifique, à la formation générale des élèves.

Cet enseignement vise à apprendre aux élèves à communiquer oralement et par écrit en langue étrangère. La compréhension de la langue parlée et écrite doit être privilégiée, sans pour autant négliger l'entraînement à l'expression orale et écrite.

La pratique progressivement enrichie de la langue et la lecture, dès la quatrième, de textes de qualité, initient l'élève aux civilisations des pays dont il étudie la langue et aux aspects les plus représentatifs de leurs cultures.

La pratique raisonnée d'une langue étrangère intègre une réflexion grammaticale directement utile à la formation intellectuelle. Elle renforce et explicite la compétence en français et rend plus aisés et plus efficaces l'apprentissage d'autres langues étrangères. [...]

Amené à prendre une certaine distance vis-à-vis de la langue maternelle, l'élève développe ses capacités de raisonnement et d'abstraction. Il est conduit à faire l'expérience des différences et des similitudes culturelles, économiques, géographiques, sociales, acquérant ainsi l'ouverture d'esprit qui est une composante essentielle de l'éducation civique.

« Programmes des collèges », Arrêté du 14 novembre 1985.

– en 1987 pour le second cycle

Au lycée comme au collège, sans solution de continuité, l'enseignement conserve un triple objectif, communicationnel, culturel et linguistique.

Il contribue aussi, de manière spécifique, à la formation générale des élèves.

Instrument de communication, signe et expression des cultures des pays où on les parle, les langues vivantes étrangères sont aussi le moyen et l'objet d'une réflexion proprement linguistique.

Une maîtrise reconnue en langue vivante étrangère ajoute aussi une valeur appréciable aux formations professionnelles, scientifiques ou technologiques de notre temps.

Dans certains domaines nouveaux de production et de recherche, les connaissances et savoir-faire linguistiques se combinent à des connaissances et savoir-faire techniques.

Pour l'ensemble des langues dont l'étude a été commencée au collège, les programmes des lycées offrent des orientations communes à l'ensemble des séries :

1) consolidation, extension et approfondissement des connaissances et savoir-faire acquis ou en voie d'acquisition en vue du développement progressif de la compétence de compréhension et de l'autonomie d'expression personnelle en langue étrangère orale et écrite ;

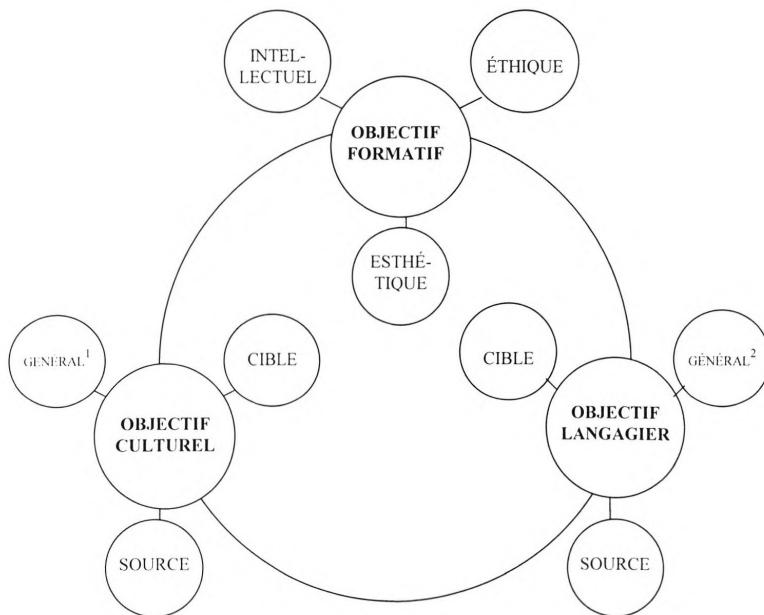
2) étude de plus en plus nuancée de textes et de documents de plus en plus riches et complexes, facteur d'un enrichissement culturel raisonné ;

3) réflexion progressivement affinée sur le fonctionnement de la langue et sur le langage. (p. 19)

« Dispositions communes à l'ensemble des langues vivantes »,
B.O. spécial n° 1, 5 février 1987.

Analysez comparativement chacun de ces textes en vous guidant sur la schématisation suivante (*corrige p. 177*) :

**SCHÉMA DES OBJECTIFS GÉNÉRAUX
DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE DES LANGUES**



Puren Christian, « Littérature et objectifs dans l'enseignement scolaire des langues vivantes étrangères : enjeux historiques », *Les Langues modernes*, Paris, APLV, n° 3, p. 32.

¹ Objectif culturel général, ou compétence culturelle générale : disponibilité, curiosité, intérêt et sympathie envers tout fait culturel inconnu, et capacité à le comprendre.

² Objectif langagier général, ou compétence langagière générale : disponibilité, curiosité, intérêt et sympathie envers toute langue étrangère, et capacité à l'apprendre.

2.2 Instructions actuellement en vigueur

2.2.1 En vous basant sur les dernières instructions communes à toutes les langues :

a. Repérez les évolutions significatives par rapport aux instructions de 1985 et 1987 en ce qui concerne les objectifs généraux. Notez en particulier les contextes d'apparition des nouveaux objectifs suivants :

– « objectif communicationnel » (ou « compétence de communication ») :

.....

- « objectif cognitif » :
 - « compétences méthodologique » :
 - « compétence interculturelle » :
- b. Interprétez ces quatres nouveaux objectifs en fonction du schéma de la page précédente, en vous aidant, au besoin (*corrige p.177*) :
- de la définition de la compétence de communication (unité 2, point 5.1, p. 35) :
 - des définitions de l'« approche interculturelle » (unité 4, point 5.2, p. 63) :

2.2.2 En ce qui concerne les objectifs généraux, notez, dans les dernières instructions particulières à votre langue étrangère, ce qui correspond et ce qui ne correspond pas (ajouts, suppressions, insistances spécifiques, interprétations particulières...) aux instructions communes à toutes les langues :

2.2.3 Comparez les résultats de l'analyse ci-dessus (points 2.2.1 et 2.2.2) avec vos réponses au questionnaire du point 1.1 :

3. Analyser les matériels didactiques

N.B. : Pour ne pas complexifier exagérément l'analyse, nous suggérons qu'on se limite aux seuls matériels de 1^{er} cycle.

3.1 Préfaces du livre de l'élève et du livre du professeur

3.1.1 Le manuel a été conçu (*Cochez la case correspondante.*) :

- pour un public indéterminé ;
- pour des élèves de l'enseignement général ;
- pour un public particulier.

Dans ce dernier cas, de quel public particulier s'agit-il ? Notez les références aux objectifs considérés comme spécifiques au type de public visé :

3.1.2 Comparez les objectifs du manuel tels que les annoncent les auteurs dans les préfaces avec les objectifs officiels des instructions en vigueur :

- pour l'enseignement des langues en général :
- pour l'enseignement de votre langue étrangère en particulier :

3.1.3 Analysez la position personnelle exprimée par les auteurs en utilisant les questions du questionnaire 1.1 (pp. 13-15) qui vous paraissent pertinentes à cet effet :

.....
.....

3.2 Unités didactiques

3.2.1 Objectifs formatifs

a. Objectif éthique

Le choix des documents vous paraît-il orienté vers la défense de certaines valeurs, soit en raison des messages explicites ou implicites de ces documents, soit en raison de l'orientation des questions posées ou des activités proposées sur ces documents ? :

oui non

Si oui, quelles paraissent être ces valeurs ? :

b. Objectif esthétique

– Évaluez l'importance quantitative des documents d'origine artistique (littérature, peinture, architecture, musique, cinéma d'auteur ...) proposés dans le manuel (*Cochez la case correspondante.*) :

moins de 25 % environ 50 % plus de 75 %

– Évaluez l'importance stratégique de ces documents d'origine artistique. Ils sont pour la plupart (*cochez la case correspondante*) :

- des supports didactiques à part entière (c'est-à-dire des supports d'intégration didactique) ;
- des documents complémentaires apparaissant en fin d'unité ;
- des documents d'illustration ;
- des documents à simple fonction décorative.

c. Objectif « cognitif »

– Repérez dans le schéma de chaque unité quelques exercices :

• de type métalinguistique (réflexion explicite guidée sur les structures de la langue) :

• de type « métacommunicatif » (réflexion explicite guidée sur les rapports entre modes, intentions, situations de communication d'une part, formes linguistiques utilisées d'autre part, comportements culturels enfin) :

• de type « métaculturel » (réflexion explicite guidée sur les caractéristiques de la culture « savante » ou sur les modes de comportement collectifs¹) :

• de type « métaméthodologique » (réflexion explicite sur les méthodes d'enseignement/apprentissage) :

– Ces différents exercices intègrent des comparaisons entre domaines cible et source (langues française/étrangères, cultures française/étrangères, par ex.) (*Cochez la case correspondante.*) :

systématiquement ; fréquemment ; occasionnellement ; jamais

3.2.2 Objectif linguistique/communicationnel

Pour chaque couple opposé d'orientations, dans le tableau ci-dessous, cochez :

– dans la colonne 1 si la première orientation vous semble privilégiée ;

– dans la colonne 3 si la seconde orientation vous semble privilégiée ;

1. Non compris les modes de comportements communicatifs, eux aussi culturels mais qui ont déjà été intégrés dans le point précédent.